KNOPS PUBLISHING

Outils de planification patrimoniale : donations et fondations

Cette formation est uniquement accessible aux notaires, candidats-notaires et collaborateurs d'une étude notariale

Les donations et les fondations constituent deux outils de transmission patrimoniale aux possibilités multiples, mais dont la mise en œuvre soulève des questions civiles et fiscales.

Cette formation comportera deux parties. La première partie sera consacrée aux donations et portera sur l'analyse de certaines clauses et les techniques de transmissions d'actions nominatives. La deuxième partie sera consacrée aux fondations privées et d'utilité publique.

Parmi les questions qui seront traitées, l'on retrouvera notamment :

- Le droit de disposition fonctionnel : comment adapter vos clauses selon les biens donnés ?
- La clause de retour conventionnel et la subrogation : analyse civile et fiscale et les contentieux actuels avec l'administration fiscale fédéral
- Donation d'actions nominatives de société : comment réaliser une donation non notariée ?
- Fondation et réserve héréditaire : quelles limites aux apports/donations ?
- Fondation : quelle fiscalité pour les apports, donations et legs ?
- Etc.

Ce séminaire vous offrira l'occasion d'échanger autour de cas pratiques et de confronter les expériences, dans un cadre favorisant les interactions entre notaires.

Orateur :

- **Me. Bérénice Delahaye,**, Avocat - Tetra Law, Chargée de conférences Solvay Brussels, Chargée de conférences UCLouvain, ULiège, ULB

Dates et lieux :

- **Le mardi 16 février 2027** en présentiel au Château du Val Saint Lambert à Seraing
- **Le mardi 16 février 2027 en WEBINAIRE** au Château du Val Saint Lambert à Seraing
- **Le jeudi 18 mars 2027** en présentiel au Château de Lonzée à Gembloux

Kerkstraat 108 tel +32 9 233 34 20
9050 Gent
Rue Oudoumont 1 tél +32 473 804544
4537 Verlaine
Sint-Antoniusstraat 22 tel +32 14 71 79 07
2200 Herentals
BE 0891.853.731 IBAN BE92 3200 1610 7023
BIC BBRUBEBB info@knopsbooks.com

Horaire formation en présentiel et webinaire interactif

12h30 à 13h30	Accueil autour d'un lunch léger
13h30 à 13h45	Introduction par le Président
13h45 à 15h30	Début de la formation
15h30 à 16h00	Pause-café
16h00 à 17h30	Seconde partie de la formation
17h30 à 18h30	Apéro de clôture et networking

Participation

Cette formation est uniquement accessible aux notaires, candidats-notaires et collaborateurs de notaires. Le nombre de participants est limité afin de vous permettre d'avoir une réelle interaction avec les orateurs.

Tarif

Le prix de la formation est fixé à **444 € HTVA par demi-journée**. Une réduction est accordée pour les inscriptions simultanées de plusieurs participants d'une même étude. Dans ce cas, une facture commune sera émise au tarif réduit de **333 € HTVA par participant**.

Agréation

Une demande d'agréation a été envoyée à la Chambre Nationale des Notaires.

CARTE-RÉPONSE

KnopsEdu

Données de facturation :

Étude : ……

Adresse : ……

Téléphone : ……

E-mail : ……

Numéro de TVA : ……

Coordonnées des participants *(*merci de préciser l'adresse mail à laquelle envoyer le lien de connexion, et l'adresse postale à laquelle envoyer le livre) :

`

Nom du participant 1 : ……

Adresse e-mail du participant 1 : ……

Adresse postale du participant 1 : ……

Nom du participant 2 : ……

Adresse e-mail du participant 2 : ……

Adresse postale du participant 2 : ……

- ❑ Inscription pour la formation du **mardi 16 février 2027 en présentiel** au Château du Val Saint Lambert à Seraing
- ❑ Inscription pour la formation du **mardi 16 février 2027 en WEBINAIRE**
- ❑ Inscription pour la formation du **jeudi 18 mars 2027 en présentiel** au Château de Lonzée à Gembloux

*Prix standard pour une inscription : **444 € HTVA**. Inscription groupée : un tarif préférentiel est proposé à **333 € HTVA** par participant pour toute inscription simultanée de plusieurs personnes d'une même étude. Une facture commune sera émise au tarif réduit. L'inscription inclut un lunch léger et l'ouvrage de la formation, d'une valeur de 83 €.*

Toute annulation doit se faire dans un délai de minimum 10 jours avant la date de la formation. En cas de maladie ou d'empêchement après ce délai, vous pourrez vous faire remplacer par un collaborateur.

Dans le cas où la formation ne pourrait pas se poursuivre physiquement, nous vous proposerons cette formation à distance au moyen d'un webinaire interactif. Votre inscription sera automatiquement convertie.

Transmission d'entreprises individuelles et de sociétés familiales

Comment s'inscrire ?

- Via QR code
- www.knopspublishing.be
- Envoyez-nous votre carte-réponse par mail à info@knopspublishing.be

Participation au webinaire :

Pour participer au webinaire, vous recevrez à deux reprises le lien d'accès à l'environnement du webinaire :

- une première fois, au plus tard deux jours avant l'événement ;
- une seconde fois, le jour de la présentation, une heure avant le début.

Si vous n'avez pas reçu l'e-mail, nous vous invitons à vérifier votre dossier « spam ».

documentation vous sera envoyée par courrier et sera également disponible en téléchargement via le lien figurant dans l'invitation, ainsi que dans l'e-mail de suivi contenant un court formulaire d'évaluation.